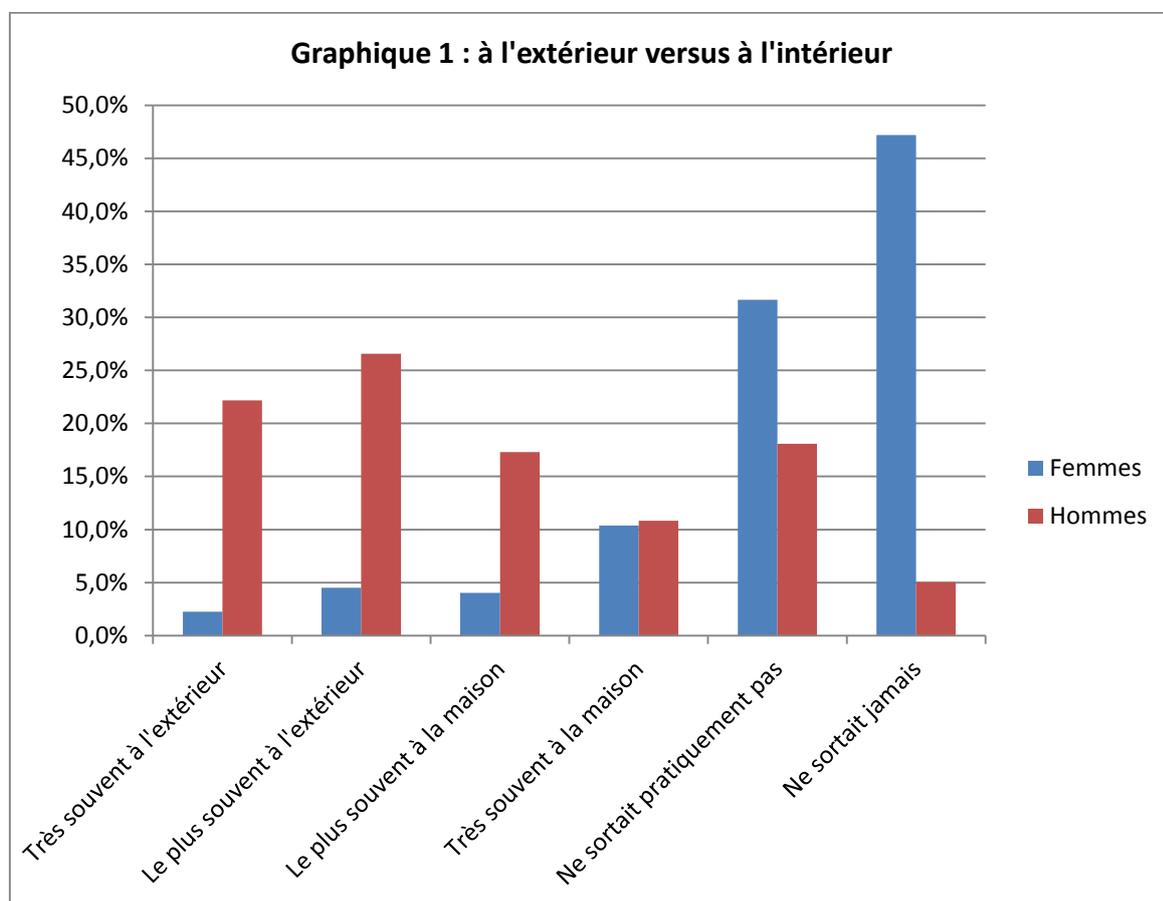


Les algériens durant le confinement : observaient ils les règles de prévention, à quoi se sont ils occupés ?

Ecotechnics a réalisé un sondage par téléphone auprès des algériens adultes à la fin juin-début juillet. Des questions leurs ont été posées notamment sur la manière dont ils respectaient les règles de prévention et leurs occupations¹

La crise sanitaire et le confinement devaient théoriquement obliger les algériens à adopter de nouveaux comportements à l'extérieur et à adapter leurs activités dans leur domicile. Qu'en a t il été exactement ?

Concernant la présence à l'extérieur les comportements des hommes et des femmes sont radicalement opposés. Le confinement a en effet accentué la présence des femmes à la maison et moins touché la présence des hommes à l'extérieur.



¹ Le sondage a été réalisé du 20 juin au 6 juillet, de manière aléatoire dans la population algérienne possédant un téléphone une ligne de téléphone. Des redressements ont été faits pour tenir compte de l'âge et du genre. En raison du caractère novateur du sondage par téléphone, de nombreuses comparaisons ont été faites avec les données de l'ONS notamment les résultats de l'enquête emploi de mai 2019 pour vérifier la qualité des données obtenus. Ces comparaisons ont montré que ces résultats peuvent être considérés comme fiables.

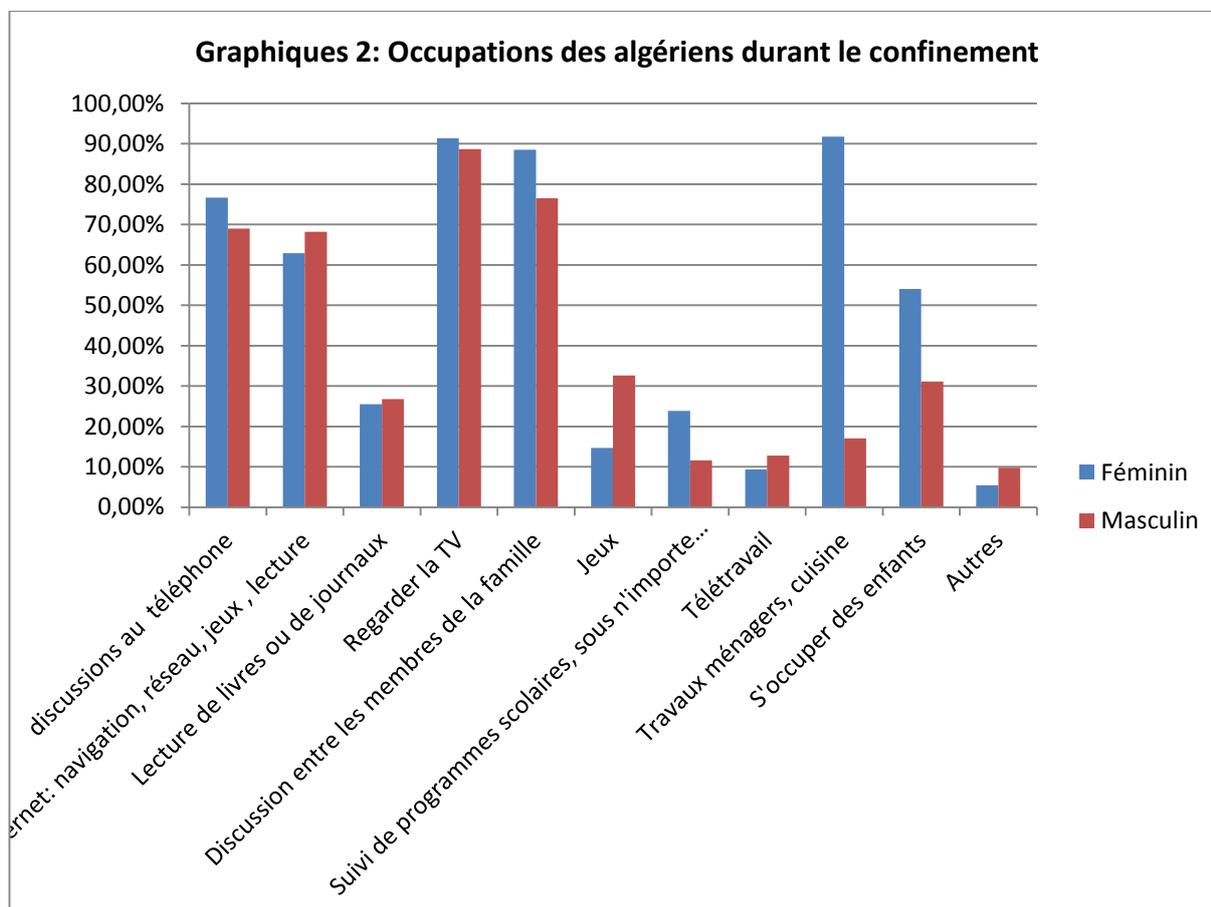
Si on peut comprendre que la présence à l'extérieur ou à la maison, à fortiori dans des domiciles qui ne le permettent pas vraiment, d'autres variables montrent aussi, que les femmes sont plus portées sur la prévention.

Les femmes se distinguent aussi par une très grande majorité qui porte toujours un masque lorsqu'elles sont à l'extérieur (90%). La proportion atteint 94% quand on rajoute celles qui le portent souvent, les autres le portent de manière moins systématique : chez quelques-unes jamais (2,5%) ou bien parfois (3,5%) . Les hommes qui sortent à l'extérieur sont dans une proportion beaucoup moindre porter toujours le masque (68%). Mais la proportion atteint quand même plus de 80% lorsqu'on y a joute ceux qui le portaient souvent. Mais il y a une bonne proportion d'irréductible qui ne le portent que parfois, ou même jamais (près de 20% pour les deux modalités réunies).

Concernant le maintien d'une distance avec les autres personnes, si les proportions sont à peu près les mêmes que pour le masque pour maintenir la distance toujours ou souvent, la première modalité baisse au profit de la seconde, aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Mais il y a toujours le même noyau d'irréductible qui ne respecte pas les gestes de préventions, avec des 10% des femmes qui sortent et 20% des hommes, qui ne respectent jamais la distance, ou bien seulement parfois.

La même remarque vaut pour le lavage des mains, avec une forte proportion des personnes qui sortent qui le font toujours (plus de 93% chez les femmes et presque 90% chez les hommes). Respectivement 97% et 95% lorsqu'on y ajoute la modalité « souvent ». Le camp de ceux qui ne respectent pas l'instruction diminuant ici fortement.

Les occupations des algériens lors du confinement font apparaitre beaucoup de surprises notamment de la part des hommes.



La proportion de personnes s'adonnant à des discussions au téléphone dans le contexte du confinement est naturellement assez élevée. Et que cela touche légèrement plus les femmes que les hommes n'est pas étonnant ces dernières étant largement plus « confinées ». La proportion d'individus s'adonnant aux activités liées à internet témoigne, elle, est importante et s'est sans doute accentuée avec le confinement. La proportion de femmes est assez proche de celles des hommes. La lecture de livres et de journaux, est, en proportion quasiment la même pour les hommes et les femmes, et elle paraît relativement élevée dans une société sensée avoir perdu le goût de la lecture. A moins que cela ne soit un effet direct du confinement. La proportion de personnes regardant la TV est très élevée, c'est en fait l'activité qui touchait aussi le plus grand nombre de personnes aussi bien chez les hommes que chez les femmes et dans des proportions très proches. Les discussions entre les membres de la famille, arrivent juste après la télé en terme de proportion, et juste avant les discussions au téléphone.

Deux activités font apparaître des différences sensibles : les jeux, qui enregistrent une proportion appréciable chez les hommes (près de 33%), mais beaucoup moins chez les femmes (15%). A l'inverse le suivi de programmes scolaires sous n'importe quelle forme a plus les faveurs des femmes que des hommes (24% contre 12%).

Phénomène assez surprenant le télétravail enregistre une proportion relativement élevée, 10%, aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Si cela s'avérait, cela constituerait une assez grosse surprise. Il toucherait en effet près de 3 millions de personnes entre hommes et femmes, ce qui est loin d'être négligeable. Une analyse détaillée montre toutefois que si la pratique du télétravail est plausible chez 1,4 millions de travailleurs hommes ou un peu moins de 300.000 femmes, la notion

de télétravail pourrait avoir été mal comprise comme chez les femmes au foyer ou les étudiants, ou même les chômeurs.

Autre phénomène surprenant, le nombre d'hommes qui se sont occupés de tâches domestiques ou qui se sont occupés des enfants, et qui sont des tâches habituellement dévolues aux femmes : 17% des hommes pour les tâches domestiques et 30% pour s'occuper des enfants. Jusqu'à il y a peu de temps. Ces deux tâches sont habituellement toutes dévolues aux femmes.

Enfin les algériens ont pratiqué d'autres activités durant ce confinement avec une fréquence plus ou moins importante. Les plus cités sont le jardinage ou l'agriculture, la récitation du coran, le bricolage ou la rénovation de la maison, la couture, le dessin, le sport, ou les promenades.

Près de 27% des ménages affirmaient qu'ils n'avaient pas les moyens de subvenir à leurs besoins courants durant le confinement

La crise sanitaire a profondément impacté les ménages mais aucune donnée n'a été publiée à ce sujet, à supposer que des données aient été produites. Le cabinet ECOtechnics a réalisé un sondage par téléphone à la fin juin- début juillet à ce sujet¹. Ci-dessous une vue d'ensemble de la situation des ménages durant le confinement partiel.

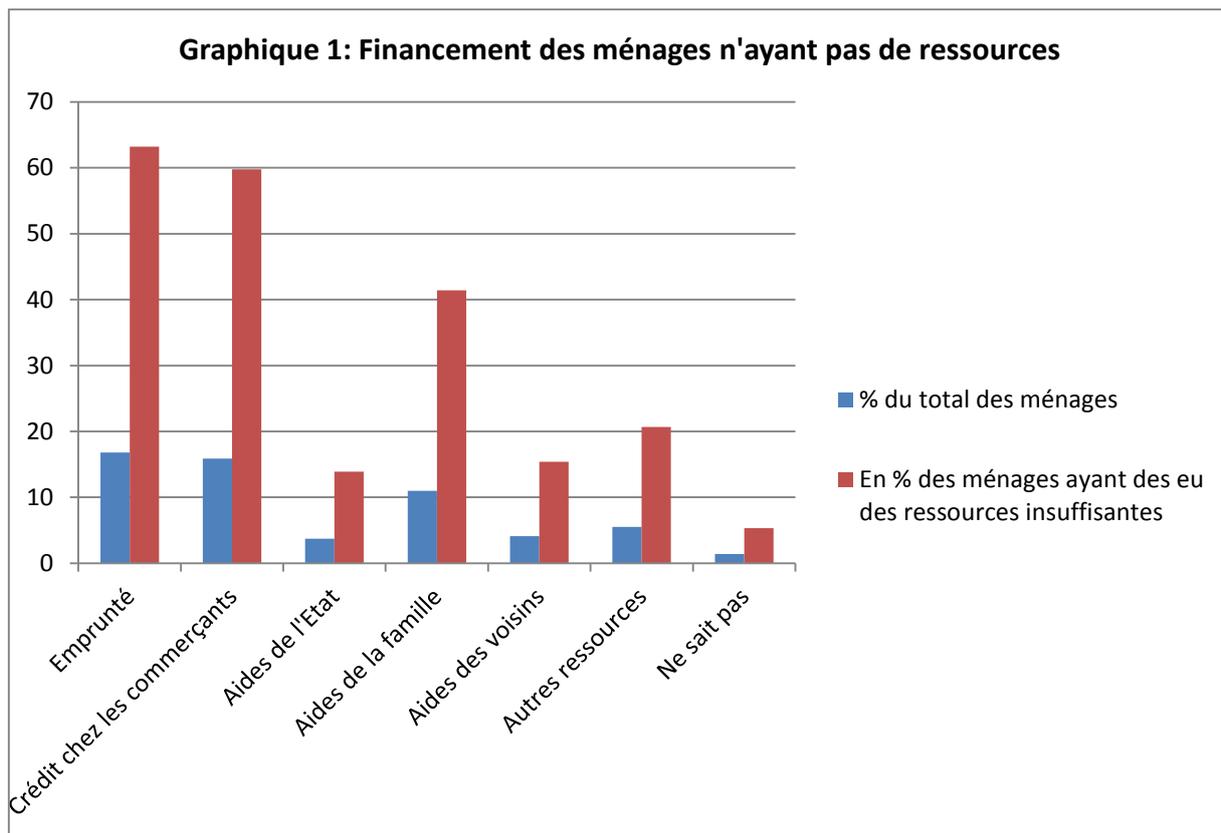
Comme on le sait, dans l'administration et le secteur public, bien que plus de 38% des travailleurs aient arrêté leur travail, les salaires ont continué à être versés, même si ce n'est pas entièrement quelquefois, malgré les fermetures de certains organismes administratifs ou des entreprises publiques. Mais le secteur public, administration et entreprises publiques réunies, ne constituent que le 1/3 environ de la population occupée. Dans le secteur privé, une proportion importante des entreprises employant des salariés, ou des indépendants, formels ou informels, ont arrêté leurs activités avec de nombreux licenciements sans indemnités, des arrêts de travaux sans salaires ou bien l'arrêt des activités sans revenus pour les indépendants. Ceci ne va pas sans répercussions sur la situation des ménages.

La proportion de ménages sans ressources pour assumer les besoins courants, durant le confinement a été très élevée, soit près de 27%. Soit approximativement 2,4 millions de ménages, sur près de 9 millions. Ces ménages regroupaient une population d'approximativement 11,36 millions de personnes.

Pour subvenir à leur besoins courants, ces ménages ont accédé à des ressources diverses. Ce sont d'abord des ressources d'emprunt dans l'entourage ou bien le crédit chez les commerçants. Vient ensuite l'aide familiale, bien avant l'aide des voisins, ainsi que d'autres ressources. L'aide de l'Etat semble avoir touché assez peu de ménages². L'aide de l'Etat est entendue, ici, au sens de l'aide directe, et non des mesures qui sont venues par la suite fortement soulager la situation des ménages, comme le relèvement du seuil d'imposition à partir du mois de juin. Certaines aides directes telles celles pour les indépendants mises en place au mois de juin ne semblent pas avoir été entièrement versés à ce moment-là.

¹ Le sondage a été réalisé du 20 juin au 6 juillet, de manière aléatoire dans la population algérienne possédant un téléphone fixe ou mobile. Des redressements ont été faits pour tenir compte de l'âge et du genre. En raison du caractère novateur du sondage par téléphone, de nombreuses comparaisons ont été faites avec les données de l'ONS notamment les résultats de l'enquête emploi de mai 2019 pour vérifier la qualité des données obtenus. Ces comparaisons ont montré que ces résultats peuvent être considérés comme fiables.

² Même si on peut admettre une assez grande incertitude de nos résultats tenant compte à la fois au fait que nous n'avons pas spécifié la nature de cette aide, ou le canal qu'elle a emprunté, et qu'il y a bien entendu l'erreur inhérente à l'estimation elle-même.



27% des ménages déclarent qu'ils avaient une épargne avant le confinement, qui pouvait donc les mettre à l'abri des besoins courants. La moitié de ces ménages ont affirmé qu'ils ont puisé dans leur épargne durant cette période. La capacité des autres ménages à subvenir à ces besoins est liée à l'existence ou non d'un revenu.

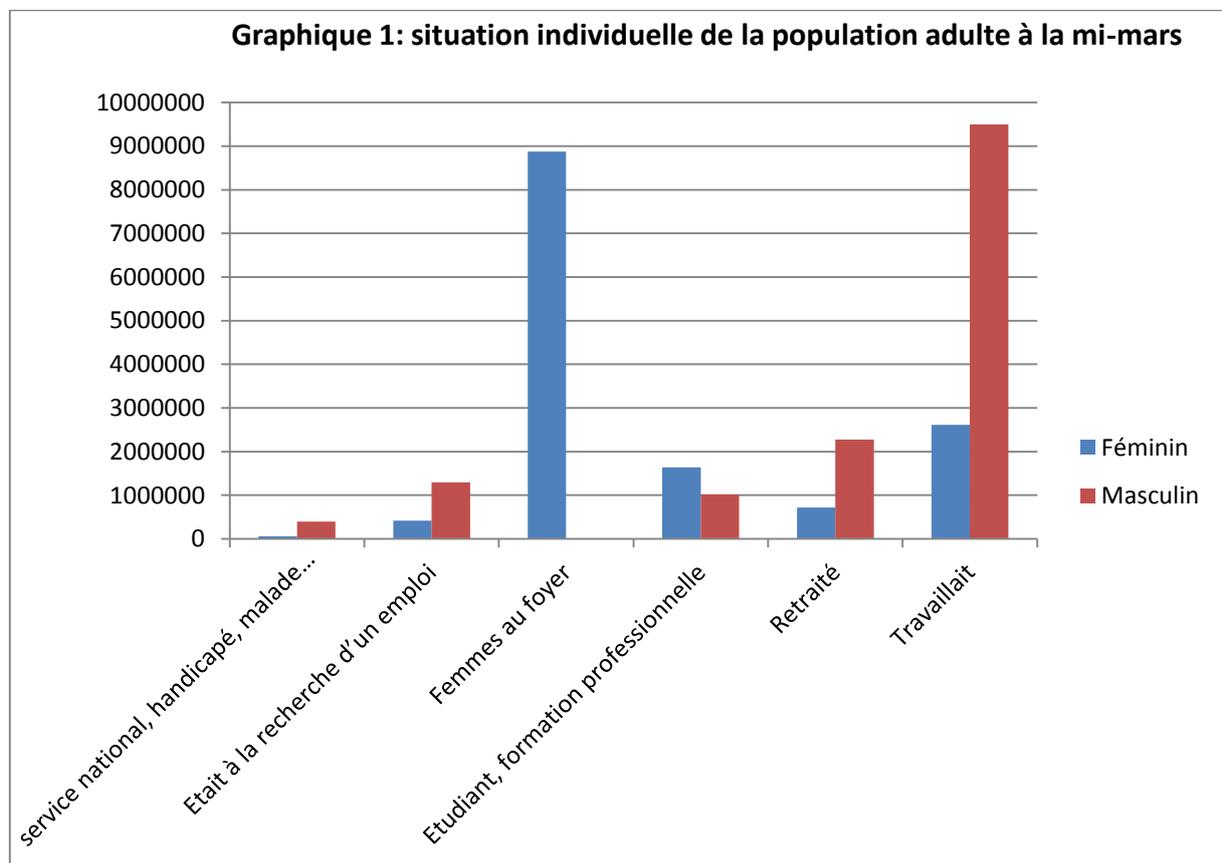
Notons enfin qu'une petite proportion des ménages, un peu moins de 10%, a épargné au cours de cette période. On aurait pu bien entendu s'attendre à une proportion plus importante tenant compte de la réduction des besoins courant lors du confinement : transport, habillement, loisirs, équipement. L'explication réside bien entendu dans la diminution des revenus d'un nombre très important de ménages comme on l'a vu avec les arrêts de travail de nombreux occupés.

Impact de la crise sanitaire sur l'emploi : des millions de personnes ont arrêté de travailler

La crise sanitaire a profondément impacté les ménages mais aucune donnée n'a été publiée à ce sujet, à supposer que des données aient été produites. Le cabinet ECOtechnics a réalisé un sondage par téléphone à la fin juin- début juillet à ce sujet¹.

Du jour au lendemain les établissements d'éducation et de formation ont été fermés. De nombreuses secteurs « non vitaux » ont aussi arrêté ou réduit fortement leurs activités, soit par l'instruction express d'arrêter, ou bien du fait de l'arrêt des transports en commun et de la mise en place de confinements partiels, et de la mise en place de règles de prévention. L'impact sur l'économie a été évidemment très important, notamment sur l'emploi.

Pour mesurer l'impact de la crise sanitaire dans ce domaine, il faut d'abord avoir un aperçu de la situation individuelle des algériens adulte (18 ans et +) vers la mi-mars avant l'application des mesures que l'on sait. La population adulte totale (18 ans et +) pouvait être estimée alors à 28,9 millions (Graphique n° 1).



¹ Le sondage a été réalisé du 20 juin au 6 juillet, de manière aléatoire dans la population algérienne possédant une ligne de téléphone portable. Des redressements ont été faits pour tenir compte de l'âge et du genre. En raison du caractère novateur du sondage par téléphone, de nombreuses comparaisons ont été faites avec les données de l'ONS notamment les résultats de l'enquête emploi de mai 2019 pour vérifier la qualité des données obtenus. Ces comparaisons ont montré que ces résultats peuvent être considérés comme fiables.

Le nombre de personnes qui travaillaient ainsi que celles à la recherche d'un emploi, sont dans les ordres de grandeur qu'avait donné l'ONS pour le mois de mai 2019². Parmi les personnes qui travaillaient juste avant l'entrée dans la crise, une proportion non négligeable était constituée de travailleurs temporaires. 14,3% étaient dans ce cas soit 1,7 millions de personnes.

En plus de la population qui affirmait qu'elle travaillait, les autres catégories de la population pouvaient mener aussi des activités pour en tirer des revenus. Elles étaient près d'un million dans ce cas, principalement des chômeurs ou des étudiants, à un degré beaucoup moindre les femmes au foyer.

La répartition des travailleurs permanents par situation montre la prépondérance des salariés. Les employeurs et les indépendants n'en constituent pas moins 31%. On relèvera 7,1 millions de salariés, 2,4 millions d'indépendants et enfin 820.000 employeurs.

Le nombre d'affiliés à la sécurité sociale était relativement important. Parmi les travailleurs permanents, 8,3 millions étaient affiliés à la sécurité sociale, se décomposant entre 2 millions à la CASNOS et 6,3 à la CNAS³. Cet aspect est important. De nombreux experts avaient souligné l'absence d'un organisme capable de gérer des indemnités de chômage technique pour apporter une aide aux travailleurs et aux entreprises, dans le cas où cette option aurait été prise par les pouvoirs publics. Or des caisses existantes, seules la CACOBATP pouvait effectivement jouer ce rôle, mais seulement pour le secteur du BTP. La CNAS et la CASNOS avaient sans doute les moyens humains, la taille et l'organisation nécessaire pour intervenir efficacement dans ce domaine, alors que la CNAC dont cela aurait été la vocation naturelle, en était effectivement très loin. La mise à contribution de ces deux organismes auraient permis d'intervenir de manière efficace auprès d'une proportion importante de travailleurs déclarés.

Que sont devenus l'ensemble de ces travailleurs dans la crise ? On rappellera qu'à la mi-mars l'administration avait renvoyé momentanément la moitié de ses effectifs, ainsi que des catégories spécifiques avec la sauvegarde de leurs salaires.

Concernant les entreprises, un certain nombre d'activités avaient reçu instruction de fermer : hôtels, restaurant et cafés, activités de loisirs, transports publics de voyageurs tous modes confondus, commerces non alimentaires, ainsi que de nombreux autres services... L'arrêt des transports publics de voyageurs, les mesures de sécurité draconiennes à mettre en place sur les lieux de production

² Population active de 12,7 millions pour l'ONS (contre 13,8 pour notre sondage), population occupée de 11,3 pour l'ONS (contre 12,1 dans notre sondage), et enfin 1,5 millions de chômeurs, contre 1,7 dans notre sondage. Les résultats ne sont en réalité pas aussi éloignés, si on tient compte des marges d'erreurs. Le chiffre de la population active issu de notre sondage est estimé à 3% près, c'est-à-dire à plus ou moins 400.000 personnes, c'est-à-dire qu'elle pourrait être de 13,4 millions de personnes. L'estimation haute de l'ONS était, elle de 12,985. Mais cette dernière est celle de mai 2019. Elle a normalement crû entre mai 2019 et mars 2020.

³ Le chiffre total est assez différent de celui donné par l'enquête de l'ONS en 2019, qui donne 6,5 affiliés. Outre l'augmentation du nombre d'affiliés entre mai 2019 et mars 2020, il faut noter le problème de la séparation entre cotisants et affiliés. Les chiffres de l'ONS cerne t ils les affiliés ou bien les cotisants ? Ainsi s'agissant de la CASNOS, son directeur général annonçait à Orant en 2018, près de 2 millions d'affiliés et 900.000 cotisants. Concernant la CNAS, le nombre de cotisants avancés par cette caisse est de plus de 6 millions.

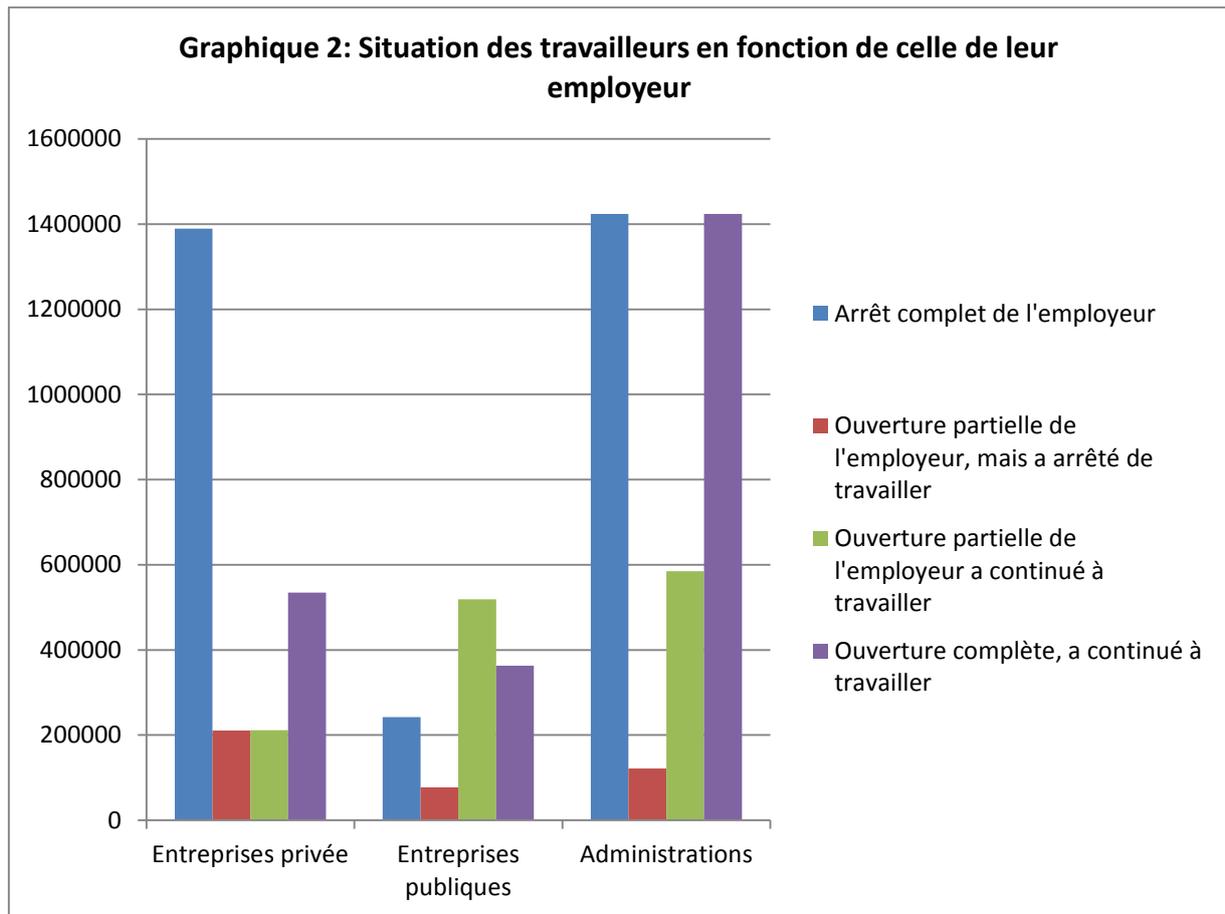
ainsi que le confinement partiel ont conduit de nombreux autres secteurs à réduire leurs activités sinon à fermer. Ceci a eu un impact important sur l'emploi. Il l'a été d'autant plus que, bien que les pouvoirs publics aient exhorté les entreprises à payer les salaires des travailleurs à l'arrêt, aucun dispositif spécial pour cette prise en charge n'a été mis en place. Les mesures proposées couvraient les différés de paiement d'impôts ou de cotisations sociales ainsi que du service de la dette bancaire. Ces mesures étaient de loin insuffisantes pour répondre aux besoins de fonds de roulement des entreprises. Si donc les entreprises publiques ont bien suivi le mouvement, assurées de se voir financer en cas de besoin, ce ne fut et ce n'est toujours pas le cas du secteur privé que ce soit chez les entreprises employant des salariés ou bien chez les indépendants, sauf certaines d'entre elles, au mois de juin, comme les taxis par exemple, ou bien les indépendants un peu plus tard. Ces mesures ont donc été prises après le dé-confinement.

La population potentiellement concernée par ces difficultés, en plus des chômeurs, était importante. Comme dit plus haut, il y a les indépendants qui étaient 2,4 millions, une partie des 820.000 employeurs qui sont très loin d'avoir tous des situations aisées, les salariés permanents du secteur privé, 2,4 millions aussi, les travailleurs occasionnels quels que soit le secteur juridique soit 1,7 millions et enfin les chômeurs, les étudiants, les femmes au foyer et les retraités exerçant des emplois secondaires. Bien entendu, certains secteurs ont été moins touchés que d'autres, mais cela exposait quand même une proportion importante de tous ces travailleurs à un risque de tarissement de leur source de revenu du jour au lendemain. On va voir successivement comment cela s'est passé pour chacune de ces catégories.

Les salariés permanents : impact faible dans le secteur public, mais très important dans le secteur privé

Chez les salariés permanents, qui étaient donc un peu plus de 7 millions, 43%, soit légèrement plus que trois millions, ont vu leur organisme ou entreprise fermée. Il y a eu une grosse différence entre public et privé. La proportion atteignait 60% dans le privé, contre seulement 35% dans le public, administration et entreprises publiques confondues.

Dans les organismes administratifs ou les entreprises, publiques ou privées, qui n'ont pas fermé, ce n'est pas nécessairement l'ensemble du personnel qui a continué à travailler. Sur les 4 millions de salariés dont l'organisme ou l'entreprise n'avaient pas complètement fermé, pour près de la moitié (1,7 million), il s'agissait d'une ouverture partielle, c'est-à-dire que ce n'est pas l'ensemble des travailleurs qui ont poursuivi leur travail. Seuls 1,3 millions ont effectivement poursuivi le travail. Au total donc, pour les 7 millions de salariés permanents, près de la moitié ont arrêté le travail.



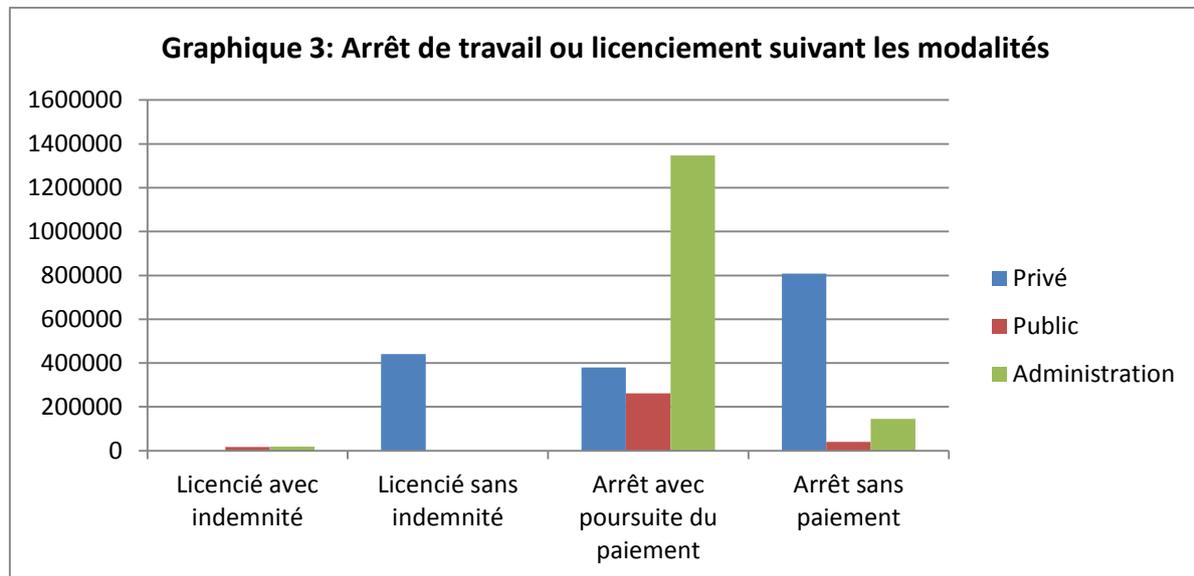
Or si pour les fonctionnaires ou les travailleurs du secteur public les conditions de ces arrêts semblaient assez bien définies, c'était loin d'être le cas dans le secteur privé pour lequel la prise en charge des salaires était plus que problématique. Comment cela s'est-il passé de ce point de vue?

Dans le secteur public (administration ou entreprises), il n'y a pratiquement pas eu de licenciement. Cela a été loin d'être le cas dans le secteur privé. Sur les 1,6 millions de travailleurs à l'arrêt dans ce secteur, 27%, soit un peu plus de 400.000 ont été licenciés. Seuls un peu plus de 55.000 d'entre eux ont perçu des indemnités de licenciement.

Mais si le travailleur n'a pas été licencié, dans quelle situation se retrouve-t-il alors ? En premier continue-t-il à toucher son salaire ? Cette question pose d'ailleurs elle-même celle de la notion de salaire à laquelle se référer dans une telle situation : le net habituel, le salaire de base, avec ou sans indemnité ? Qu'en est-il des primes (qui dans une certaine mesure sont partie intégrante du salaire...) ?

Plus de 800.000 salariés du secteur privé ont arrêté de travailler, sans toucher leur salaire. Ils se sont donc retrouvés, du point de vue des ressources, exactement dans la même situation que les plus de 400.000 qui ont été licenciés. Seuls 380.000 salariés du secteur privé arrêtés ont continué à toucher leur salaire. Sur ce nombre, 300.000 le touchaient entièrement. Ces travailleurs chanceux, ont continué à toucher leur salaire, jusqu'au moment de la réalisation du sondage (fin juin-début juillet).

Les choses se sont passées différemment dans le secteur public, administrations et entreprises. D'une part comme on l'a vu, il y a une proportion beaucoup moindre de personnes qui ont arrêté de travailler (35%), et pratiquement pas de licenciements, et, pour ceux qui ont arrêté de travailler, le salaire a continué à être payé dans la très grande majorité des cas. Sur l'ensemble de ceux qui ont continué à toucher leur salaire, la majorité a continué à le toucher entièrement. Ces travailleurs qui ont continué à toucher leur salaire, le touchaient encore à la période de réalisation du sondage.



On le voit donc les salariés des deux secteurs juridiques ont été impactés de manières très différentes. Les fonctionnaires et les salariés des entreprises publiques ont été assez peu impactés. A l'inverse du secteur privé ou plus de la moitié des salariés ne recevait plus son salaire, soit parce qu'elle a été licenciée (sans indemnité), ou qu'elle a vu son contrat suspendu en quelque sorte, mais sans versement de salaire.

Les chefs des petites et micro-entreprises

Les employeurs⁴ sont au nombre de 840.000 dans la population totale. Près de 60% de l'ensemble des petites et micro-entreprises ont fermé à partir de la mi-mars.

85% de ceux qui sont restés ouverts ont gardé l'ensemble de leurs salariés. Ceux-là étaient encore ouverts jusqu'à la fin juin-début juillet, date de réalisation du sondage. Parmi ceux qui ont fermé ou arrêté de faire travailler certains personnels, soit plus de 515.000 petites entreprises, 40% ont licencié le personnel, 45% ont gardé les contrats de travail, mais n'ont pas continué à payer le personnel. Une minorité de 15% a continué à payer le personnel à l'arrêt. Ces estimations confirment ainsi ce qu'on disait plus haut à propos des salariés du secteur privé.

⁴ En raison de la très grande concentration de cette population quant à l'effectif qu'ils emploient et de la taille de notre échantillon, il faut considérer l'analyse de notre population d'employeur comme représentative uniquement des propriétaires des petites entreprises (moins de 20 travailleurs salariés) ou même des micro-entreprises (moins de 10 salariés). Les employeurs ayant des entreprises plus importantes ont très peu de chances d'apparaître dans l'échantillon. Il faut savoir en effet que plus de 90% des entreprises algériennes ont moins de 10 salariés. Ils sont dans le commerce, le transport, le bâtiment, l'agriculture, les cafés et la restauration, la boucherie, la boulangerie, la petite industrie, et diverses autres activités.

Les indépendants

Les indépendants étaient au nombre de 2,4 millions à la mi-mars. Ils sont commerçants pour 40%, dans divers services de l'artisanat dans la même proportion (40%), ou enfin agriculteur (15%) ou transporteur (5%). Seuls 1,4 million d'entre eux étaient affiliés à la sécurité sociale. Près de 63% de cette population a fermé son activité à la suite du confinement partiel et des mesures qui l'ont accompagné à la mi-mars. A la fin juin-juin, début juillet, seule la moitié de ceux qui avaient fermé, avaient repris l'activité. C'est donc aussi un choc massif qui a touché les travailleurs indépendants.

Les travailleurs occasionnels

Ils sont un peu plus de 1,7 millions de personnes qui se déclaraient occupées comme travailleurs occasionnels (à la mi-mars), c'est-à-dire n'ayant pas d'emploi permanent : emplois précaires, instables, journaliers, tâcherons etc... Ils étaient dans le commerce, les transports, le bâtiment, les réparations de toutes sortes, le tourisme, la restauration, l'agriculture... Les femmes y sont rares : couturières, femmes de ménage, ouvrière d'usine... peu sont déclarés à la sécurité sociale, moins de 5%.

Ces occasionnels ont été impactés de manière plus forte encore que les indépendants. Plus de 70% d'entre eux ont arrêté leur activité après le confinement. Parmi ceux qui ont arrêté la majorité, 70% aussi, ont cherché à travailler depuis. Mais très peu de ceux qui cherchent du travail en trouvent, 8%. Près de 90% de ceux qui ont arrêté de travailler pensent qu'il va être très difficile pour eux d'en trouver.

Les activités occasionnelles du reste de la population

Comme nous l'avons dit plus haut, près d'un million de personnes exercent des activités de temps à autre pour gagner un peu d'argent. C'est le cas des chômeurs d'abord, mais aussi des étudiants, ainsi que des femmes au foyer et des retraités, même si dans ces deux derniers cas en nombre beaucoup moins importants. Ces activités relèvent principalement du bâtiment, du commerce, des services fournis aux entreprises ou enfin de l'agriculture. Bien qu'elles soient vues comme des activités d'appoint, leur durée hebdomadaire moyenne est assez élevée, soit 30h. Plus encore que les autres activités, ces dernières ont été fortement touchées, puisque 83% des personnes qui les exerçaient affirment les avoir arrêtées. Quasiment l'ensemble de ces personnes pensent qu'il sera difficile de les reprendre.

En résumé le confinement partiel qui a suivi l'épidémie, et les mesures qui l'ont accompagné ont induit un impact massif. Cet impact est resté relativement limité dans le secteur public, administration et entreprise, en raison à la fois d'une proportion d'arrêt de travail assez faible, tout au moins comparativement aux autres secteurs, et de la poursuite du versement du salaire en cas d'arrêt. C'est loin d'avoir été le cas pour le reste de l'économie, où les proportions d'arrêt de travail ont atteint des records. En outre la prise en charge financière de ces arrêts de travail a été assez faible pour les salariés permanents du secteur privé, et quasiment absente pour les autres catégories. Le tableau qui suit résume la situation.

Tableau 1 : Arrêts de travail avec le confinement

Catégorie	Nombre de travailleurs arrêtés (milliers)	en % des effectifs de la catégorie
Salariés permanents du secteur public (administrations et entreprises)	1830	38,8
Salariés permanents du secteur privé	1630	68,5
Employeurs	460	56
Indépendants	1504	63
Travailleurs occasionnels	1231	71
Sous-total	6655	55,2
Activités d'appoint	783	83
Total	7438	58,0